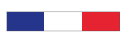




FICHE TECHNIQUE



DÉFINITION / DESTINATION

Peinture mate de rénovation sans tension en phase solvant à base d'huile végétale polymérisée traitée à la chaux.

Excellent pouvoir d'isolation des taches d'eau séchées, fumée, bistre, nicotine....

Sans tension, il ne tire pas sur les anciens fonds. Sa grande blancheur est stable dans le temps.

Il est applicable frais dans frais même en fonction isolante, et son film est résistant à la condensation des pièces humides.

PROPRIÉTÉS

- Sans tension
- Sans reprise
- Grande blancheur
- Très garnissant et opacifiant
- Masque les imperfections en 1 couche
- Isolant

CARACTÉRISTIQUES

Emission COV	Classement européen selon directive 2004/42/CE : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/g) : 350g/L. Ce produit contient au maximum 350 g/L de COV.
Classification AFNOR	NF T 36-005 Famille I Classe 2b
Composant liant / type de résines	Huile végétale traitée à la chaux.
Densité à 20°C ≈ (g/cm³)	1,48 (+/- 0,03)
Extrait sec en poids (%)	74 (± 2%)
Extrait sec volumique (%)	50 (
Finition / Aspect	Très mat, poché fin.
Brillant Spéculaire (Bs)	≤ 2,2% (sous 60°) - ≤ 1,7% (sous 85°)
Rendement	8 à 10 m ² /l/couche
Séchage (sec hors poussière)	2 h
Séchage en surface	4 h
Séchage Recouvrable	frais dans frais (1 h) / 24 h
Résistance à l'abrasion humide (NF EN13300)	Classe 2
Couleur	Blanc
Conditionnement	4 kg - 15 kg

* Les valeurs sont données pour le produit blanc, varient en fonction du relief, de l'absorption du support et de la dilution du produit. Les temps de séchage sont déterminés sous une température de 23°C et 50% d'humidité relative.

MISE EN ŒUVRE

Elle devra être conforme au DTU 59.1 en vigueur.

Voir tableau de mise en œuvre du fournisseur

Conditions climatiques	En travaux d'intérieur : température ambiante de mise en œuvre : $8^{\circ}\text{C} \leq T^{\circ}\text{C} \leq 35^{\circ}\text{C}$ Hygrométrie ambiante de mise en œuvre : $\leq 65\% \text{ H.R.}$
Dilution	Prêt à l'emploi, jusqu'à 5% de white spirit désaromatisé.
Nombre de couches	2 couches.
Matériel d'application	Brosse : soie naturelle. Rouleau : manchon polyamide méché fil continu 12mm. Airless, dilution jusqu'à 5% de white spirit désaromatisé.
Nettoyage des outils	Au white spirit immédiatement après utilisation.
Conservation	12 mois dans l'emballage d'origine fermé et à l'abri de l'humidité, des intempéries, du gel et des fortes chaleurs.

ENVIRONNEMENT & PROTECTION

Recommandations et précautions d'emploi	Lire l'étiquette avant utilisation. Respecter les précautions d'emploi : fiche de données de sécurité disponible sur le site www.espacedoc.fr .
Environnement & Protection	Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.
Traitement des déchets	 Éliminer le contenu/récipient comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contacter les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur (CED : 08 01 11*).

Les supports devront être conformes aux règles de l'art les concernant (cf. NF DTU 59.1), et ainsi être rendues propres, saines, sèches et cohésives à l'issue des opérations préparatoires.

Supports	Travaux préparatoires	Impression/Finition
Plaque de plâtre à épiderme cartonné ou plaque fibre-gypse	Révision des bandes à joints, ponçage, dépoussiérage soigné.	1 à 2 couches de Rénov HP Mat appliquées frais dans frais
Plâtre et enduit de peinture	Elimination des parties mal-adhérentes, lessivage si nécessaire, ponçage, dépoussiérage soigné.	
Anciens fonds peints adhérents et assainis	Assainissement du subjectile par tout moyen approprié (grattage, ponçage, lessivage/rinçage, séchage). Dépolissage à prévoir sur ancienne peinture brillante, dépoussiérage.	
<u>N.B.</u>: Prévoir le remplacement de tout élément rendu impropre à une remise en peinture notamment suite à un sinistre ainsi qu'un surfacage à l'aide d'un enduit adapté si nécessaire.		